

La porte  
NORMANDE



Communauté  
de Communes

**Communauté de communes La Porte Normande**  
**8 rue des Epinoches**  
**27220 St André de l'Eure**

# **Projet Social de Territoire**

*Synthèse et Schéma de développement*

Marie Gillot (Chargée de mission)  
Septembre 2010

# Chapitre 1: Synthèse du diagnostic social de territoire

## *Présentation de la Communauté de communes La Porte Normande*

La CCPN est une Communauté de communes créée le 31 décembre 1998 dont le siège est établi sur la commune de St André de l'Eure, chef lieu du canton. La Présidence est assurée par M Delauney, maire de Le L'Habit, et la Direction générale des services par Mme Lemarié. Les objectifs initiaux étaient au nombre de quatre: la mutualisation, le maillage territorial, la mise en réseau de projets communs et le partage des contraintes.

Son périmètre s'est élargi au fur et à mesure de l'inscription des communes. Composée de 19 communes à sa naissance, elle en comprend 24 aujourd'hui et regroupe 17 784 habitants en 2007 : Les Authieux, Bois le Roi, Bretnolles, Champigny la Futelaye, Chavigny-Bailleul, Coudres, La Couture Bousse, Croth, Epièdes, La Forêt du Parc, Foucrainville, Fresney, Garencières, Garennes sur Eure, Grosseuvre, Le L'Habit, Jumelles, Lignerolles, Marcilly sur Eure, Prey, Quessigny, Saint André de l'Eure, Saint Germain de Fresney, Serez.

Les compétences de la CCPN en date du 25 Mars 2009 sont d'une part, obligatoires: Aménagement de l'espace et Développement économique. D'autre part, elles sont d'origine facultatives: Protection et mise en valeur de l'environnement, Politique du logement, Action sociale-Enfance/jeunesse, Voirie et transports, Animation et tourisme. Chaque compétence est travaillée au sein d'une Commission, présidée par un élu nommé « Vice-Président ».

Elle fonctionne avec plusieurs instances qui se réunissent mensuellement:

- le Conseil communautaire comprend 55 conseillers élus par leurs pairs. Il délibère et prend les décisions.
- le Bureau communautaire assure le secrétariat et le suivi des projets. Il est composé des Vice-présidents et de 5 élus communautaires. Il prépare les conseils et prend les décisions sans enjeux financiers importants. Enfin, il assume le bon fonctionnement de la collectivité.
- Les Commissions font remonter leurs propositions au Bureau, via les Vice-présidents, et sont au nombre de 8; chacune en charge des compétences transférées à la CCPN. Une autre instance, le groupe de travail Finance, a été créée au mois de Juin 2010 avec pour objet, la maîtrise budgétaire à long terme. Le Projet social de territoire participe également à cette démarche en proposant un schéma de développement qui répond à la question: quels services à la population et pour quel coût?

## *Les fondements d'un Projet social de territoire*

Un Projet social de territoire est une démarche partagée visant à identifier les enjeux actuels et futurs d'un territoire et à répondre aux besoins et attentes de sa population. En d'autres termes, il poursuit trois finalités majeures: améliorer durablement les conditions de vie des habitants, renforcer le « vivre ensemble », permettre aux habitants de devenir acteurs de leur territoire.

Un PST est composé de trois éléments distincts mais fondamentalement liés: un état des lieux analysé de manière globale et transversale. A ce titre, 60 acteurs locaux ont été mobilisés durant la période de diagnostic afin de mettre en avant des connaissances, des compétences mais aussi une interprétation des enjeux du territoire. Le deuxième élément est un schéma de développement c'est-à-dire un montage technique et financier d'actions pluriannuelles. Cet ensemble doit être légitime auprès des acteurs locaux mais également validé par les commanditaires du projet. Enfin, le troisième élément constitue la démarche évaluative c'est-à-dire cibler les actions fondatrices du projet et saisir leur impact et leur évolution.

## *La problématique du territoire*

### **Un territoire rural...**

C'est un territoire qui dispose des trois critères morphologiques de la ruralité, définis par l'Institut National de Recherche Agronomique<sup>1</sup>: d'une part, la faible densité de population au km<sup>2</sup>. Tandis que le département de l'Eure compte 94 habitants au km<sup>2</sup>, la CCPN en dénombre 80, en 2006. D'autre part, la CCPN est marquée par la discontinuité du bâti. En effet, le territoire est dans une logique de « mitage » c'est-à-dire que les communes membres sont éparpillées et découpées en hameau. Par exemple, Chavigny Bailleul est constitué de cinq hameaux. Enfin, le dernier critère d'un territoire rural est la présence d'une activité agricole: le territoire dispose d'une activité agricole importante notamment sur le Plateau, domaine approprié pour l'exploitation bien que le sol soit caillouteux et gorgé de silex. A ce titre, la Mutualité Sociale Agricole totalise 76

---

1 Cf. INRA, *Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030*, 2008.

chefs de famille ressortissants sur le territoire.

Outre l'approche géographique et démographique du territoire, il s'agit d'un mode de vie largement valorisé par les élus et les habitants. L'histoire du territoire et ses traditions sont mis en avant par des événements comme la journée de l'atelage à Fresney ou l'exposition sur le Père Laval à Croth par exemple. Certains élus investissent dans leur patrimoine communal bien que celui-ci soit restreint. En effet, quelques communes réparent ou mettent en valeur leur Eglise (ex: Epieds) ou leur mare. Egalement, la mairie de Chavigny Bailleul a financé un projet de recherche afin de retrouver le blason, éfigie de la commune.

Les maires assimilent la ruralité à « l'esprit village » c'est-à-dire à une organisation de la commune basée sur la conscience collective et l'intérêt collectif. Le maire de Foucrainville explique qu'au regard de la taille de sa collectivité locale, l'investissement des habitants pour entretenir la commune est primordial. Afin de conserver cet état d'esprit, il s'agit de préserver l'activité agricole, de maîtriser l'arrivée de nouveaux d'habitants mais aussi de perpétuer un cadre de vie relativement loin des grands commerces et des grands axes autoroutiers. La vie associative dynamique, les relations humaines basées sur l'entraide, la solidarité et la courtoisie (se dire « bonjour » étant une règle de bienséance incontournable) ainsi que la tranquillité et le calme sont les caractéristiques mises en avant par les élus.

La création des Communautés de communes s'inscrit dans l'évolution du monde rural. Les 36 000 communes françaises ont vocation à se regrouper voire à fusionner afin de participer à la réduction des dépenses publiques et adopter des modes de gestion efficaces. Les mêmes logiques de mutualisation et de projets communs motivent cette adhésion. La CCPN participe à ce mouvement puisque 13 communes adhérentes comptent moins de 500 habitants en 2006. L'objectif communautaire est de mutualiser les moyens face à des enjeux similaires à gérer. Cela étant, la totalité des communes s'inquiètent de la Réforme des collectivités locales et d'une éventuelle disparition des plus petites communes; par exemple, Foucrainville dénombre 78 habitants en 2006. A une autre échelle, les communes souhaitent valoriser leur communauté au sein du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton, leur instaurant une reconnaissance et une légitimité institutionnelle supplémentaire.

### **... qui évoluent à travers d'autres dynamiques**

Ces différents éléments caractérisent le monde rural. Cependant, au delà de l'approche factuelle, il existe un imaginaire lié au monde rural. L'image d'un monde reculé et isolé qui subi l'exode rurale. Cependant, les campagnes ont profondément changé depuis plusieurs décennies. Etroitement liées aux dynamiques urbaines et territoriales, les campagnes sont à la fois des lieux de résidence, de loisirs, de production et de nature.

Simultanément, les villes évoluent et, à leurs frontières de plus en plus diffuses et étendues, se développent des espaces périurbains, hybrides de ville et de campagne. Par exemple, une habitante de Grossoeuvre, commune de 1028 habitants, ne considère pas vivre à la campagne grâce à la proximité de la ville, favorisée par le développement des moyens de communication et les infrastructures routières.

Cela étant, « le repeuplement des espaces ruraux n'est pas le monopole des classes moyennes et supérieures, de ces jeunes cadres à la recherche d'un mode de vie plus agréable qui accèdent à la propriété pavillonnaire avec leur famille. Il existe aussi un exode urbain des classes populaires qui a contribué à modifier la sociologie des campagnes. »<sup>2</sup>. En effet, les campagnes sont également devenues le lieu d'accueil des populations fragilisées économiquement. Cette logique nationale est très limitée sur la CCPN au regard de la réalité foncière du territoire qui limite toute mixité sociale aujourd'hui dans les communes.

Le territoire de la Communauté de communes La Porte Normande est en pleine mutation aujourd'hui et divers éléments le prouvent au regard de l'état des lieux proposé ci-dessus. Tout d'abord, on constate une diminution du nombre d'agriculteurs sur les communes mais aussi une diminution de leur pouvoir politique: ils sont de moins en moins à la tête des municipalités. Alors qu'on pourrait percevoir la CCPN comme un territoire agricole, le taux de population familiale agricole est seulement de 3.82% contre 4.13% pour Verneuil, 5.33% pour Breteuil et 7.09% pour Damville.

Les élus font un triple constat: d'une part, un renouvellement de la population grâce à l'arrivée de jeunes foyers dans les communes. D'autre part, l'amplification de la densité de population au m<sup>2</sup>. Ce mouvement est d'envergure nationale: un rapport du Sénat décrit un retour à la ruralité depuis les années 1970: « la population rurale augmente 3 fois plus vite que celle des zones urbaines ». Ce constat est vérifié au sein de la CCPN: la densité de population au km<sup>2</sup> est passée de 38 en 1968 à 80 en 2006. Enfin, il s'agit d'un constat sociologique: la fragilisation du noyau familial. Les familles du territoire sont soumises à de nouveaux modes de vie qui mettent à mal les valeurs et les principes de la famille traditionnelle. Les élus mais aussi les habitants mettent en avant la multiplication des divorces, des familles monoparentales ou encore recomposées sur le territoire.

---

2 Article du Monde Diplomatique, *Exode urbain, exil rural*, n°677, Août 2010, p.10.

La mobilité est un critère dominant de la société aujourd'hui et se renforce sur les zones rurales. Le territoire est décrit en fonction des influences et des impacts sur les modes de vie, liés à l'Île de France, à Évreux, Dreux ou encore Chartres. La CCPN est devenue un lieu d'accueil pour de nouvelles populations qui concilient vie professionnelle et vie familiale sur deux territoires différents: la ville et la campagne. De manière générale, ce choix de vie est souvent conditionné par des moyens financiers contraints (coût du foncier trop élevé en ville) mais aussi par rapport à une qualité de vie supérieure. Dans ce contexte, le territoire de la CCPN se résidentialise. La population travaille en dehors du territoire, ce qui transforme les modes de participation dans la vie locale. Les acteurs locaux notent une baisse générale de la participation à la vie politique ou associative, au regard des temps de trajets quotidiens des familles pour concilier vie professionnelle et vie familiale.

Autre signe de la mutation du territoire: les modes de consommation. Les élus constatent des phénomènes d'endettement liés à une gestion de l'immédiateté. Par exemple, l'achat d'une maison sur la CCPN est un investissement qui nécessite par ailleurs, des frais quotidiens de déplacements notamment professionnels, parfois non pris en compte par les ménages. A l'échelle départementale, on dénombre plus de 28% de familles endettées. De plus, les élus affirment que les jeunes foyers demandent plus facilement des aides au CCAS a contrario des personnes âgées qui ont grandi dans l'esprit village.

### **Vers un territoire périurbain?**

La Direction départementale de l'Eure propose deux ouvrages récents concernant la mutation des territoires ruraux du département: Cf. *Les franges franciliennes de l'Eure* (2008) et *La périurbanisation dans l'Eure* (2010). Ces deux réflexions amènent à poser les caractéristiques des territoires tels qu'ils évoluent. Les territoires subissent les conséquences des phénomènes d'attraction ou de répulsion des villes alentours c'est pourquoi, le monde rural est en recomposition structurelle et fonctionnelle.

La notion de ruralité évoluent en pratique mais aussi dans les discours des habitants. L'identité des territoires est mise en doute par une recomposition de la population et des modes de vie. Les populations d'origine rurale et les nouveaux arrivants n'ont pas la même histoire, les mêmes modes de vie, ni les mêmes attentes. Ces changements sociologiques imposent de repenser le lien social sur les territoires.

Compte-tenu de ces éléments, le Projet social de territoire, initié par la CCPN, doit oeuvrer à un objectif de cohésion sociale. Dans un premier temps, il s'agit d'identifier plus précisément cette mutation et ses composants afin de faire émerger les risques ou encore les tensions inhérents à toute transformation identitaire du territoire. Puis, dans un second temps, le PST devra être source de recommandations dans une logique pluriannuelle. En effet, les opportunités de travail liées à la recomposition identitaire devront mettre en valeur le cadre et le mode de vie local en permettant l'intégration des nouvelles populations sur le territoire.

Dans ces conditions, la question de départ du projet social de territoire de la CCPN est : « comment mobiliser la population autour d'une culture commune, se référant aux origines rurales du territoire, afin de mieux répondre à leurs besoins? ». Il s'agit d'anticiper et de travailler sur le maintien des populations, l'accueil des nouveaux habitants, les mutations économiques en cours ou encore les transformations sociales et environnementales de territoire.

### *Les chiffres clefs de l'état des lieux*

La Communauté de communes est un territoire administratif. Ses frontières et son fonctionnement sont définis de manière légale. Or, c'est également un lieu de vie où s'exercent des attirances, des aversions et des flux sociaux qu'aucune logique administrative n'a prédéfinie. En effet, la CCPN est un territoire de vie, un bassin de population qui interagit en son sein. Afin de comprendre les mécanismes qui sont en oeuvre, il s'agit de proposer un état des lieux du territoire en tant que bassin de vie.

La population de la Communauté de communes La Porte Normande augmente de manière constante depuis quarante ans. Cette évolution démographique dépasse celle du département. En effet, la population de la CdC a plus que doublé de 1968 à 2007. On dénombre au dernier recensement plus de 17 784 habitants sur le territoire.

Le solde migratoire est en hausse continue. Par conséquent, l'évolution démographique s'explique davantage par l'arrivée de nouveaux ménages sur le territoire. Les flux migratoires sont particulièrement élevés, cependant, les nouveaux arrivants sont dans une logique d'installation sur le territoire. En effet, environ 50% des ménages sont installés depuis 10 ans au moins, dans le même logement.

La majorité des communes souhaite délimiter les zones constructibles et ainsi maîtriser la pression foncière. En tant que zone rurale, elle garde l'avantage d'être encore 40% moins cher que certaines zones du département de l'Eure et Loir mais le territoire est désormais considéré comme une des couronnes parisiennes. L'onde des coûts du foncier, issue de la région parisienne, est également perceptible au sein même de la CCPN. En effet, dans la Vallée, le m<sup>2</sup> coûte environ 100€ et sur le Plateau, environ 65€. Cependant, les coûts du bâti ne limitent pas l'attractivité du territoire.

Le pourcentage des résidences secondaires, bien qu'en diminution entre 1990 et 2006, reste encore supérieur à la moyenne départementale, soit 11% contre 7,5%. Le territoire a été valorisé par les villes alentours pour sa qualité de vie. Or, aujourd'hui, on constate une réappropriation de l'espace par les habitants. En d'autres termes, le territoire se résidentialise et l'offre touristique prend le relais pour valoriser le territoire.

En 2007, on dénombre 82% de personnes propriétaires de leur logement. Cette donnée se complète par le fait que 90% des logements sont des maisons individuelles, relativement grandes puisque la majorité compte au moins cinq pièces de vie. De plus, 90% des habitants disposent d'au moins un véhicule, 50% en ont au moins deux. Cela peut s'expliquer à la fois par la nécessité impérieuse d'être mobile sur un territoire rural mais aussi par le fait que les habitants ont des revenus permettant l'achat de bien.

La grande majorité des habitants travaillent et ce, dans des proportions plus importantes que celles du département. Cela s'explique par un fort taux d'emploi des hommes mais aussi des femmes et ce, notamment dans le secteur public. Par conséquent, les habitants de la Communauté de communes connaissent un taux de chômage plus faible que la moyenne départementale. Cet écart tend à se réduire depuis les premiers effets de la crise économique sur le territoire. En effet, les derniers chiffres disponibles montrent un taux de chômage de 7% en 2006 puis 9,2% en 2007. Les communes de la Vallée sont particulièrement affectées puisqu'elles portent le patrimoine industriel du territoire.

Beaucoup de couples sont bi-actifs, ce qui implique un niveau de vie limitant les risques sociaux. Cette donnée se vérifie par le mode de vie des habitants qui peut être qualifié de « classe moyenne ». Cela étant, travailler implique de pouvoir se déplacer: la part du nombre d'emplois offerts sur le territoire est plus faible que sur l'ensemble du département. Les chiffres montrent que 44% des habitants travaillent dans une autre commune du département (ex: Evreux) et 40% dans une autre région de France (ex: région parisienne). En d'autres termes, plus de 85% des habitants du territoire quittent leur commune pour travailler. Compte-tenu de l'implantation du territoire, il y a une forte influence des bassins d'emploi alentours, excepté celui de la Seine-Maritime, centralisé à Rouen et Le Havre.

## **Chapitre 2: le schéma de développement**

### *Du soutien aux associations à une politique d'animation*

#### **Accompagnement et mise en réseau**

La mobilisation et la participation des habitants dans la vie communale évincent les risques de devenir des zones dortoirs notamment au regard des flux résidentiels qui irriguent notre territoire. La Communauté de communes dispose d'une forte dynamique associative qui peut s'expliquer, entre autre, par la demande des nouveaux arrivants sur le territoire. Le Plateau et la Vallée totalisent 202 associations.

Le tissu associatif est développé et constitue une véritable dynamique pour le territoire. Ce maillage constitue une opportunité d'intervention cependant, les associations sont principalement de petites tailles et peu structurées. En effet, seules deux associations « chapeaux », composées de différentes sections d'activités, existent sur le territoire: l'Association familiale et l'Association sportive Andrésienne. A ce titre, la mise en réseau et la coopération entre les associations permettraient d'optimiser le rayonnement associatif sur le territoire.

Compte-tenu de leurs caractéristiques, les associations recherchent un accompagnement technique, humain et financier, complémentaire à celui de leur commune d'appartenance (ex: maison des associations de Croth, forum des associations de La Couture-Boussey). Dans un premier temps, il s'agit de répondre aux attentes des associations par le biais d'informations (exemple: sur la réglementation), de mutualiser les équipements (exemple: local de réunion) mais aussi de favoriser le bénévolat (exemple: durant les forums des associations) mais surtout, il s'agit de favoriser une logique de projets collectifs à travers des actions ponctuelles et pluri-communales.

En effet, le diagnostic met à jour le fait que les habitants ne souhaitent pas nécessairement se mobiliser mais profiter de leur temps libre comme moyen de détente et de loisirs, si possible en famille. Cette logique de consommation est valable

tant pour les personnes ayant des déplacements quotidiens que pour celles qui travaillent sur le territoire. Dans ces conditions, des événements de proximité et ponctuels doivent pouvoir concilier participation et détente.

### Actions d'animation et de proximité

Aucune zone du territoire n'est lésée en termes d'animation cependant les habitants peuvent se tourner vers d'autres bassins de vie, plus proches parfois. Par exemple, un habitant de la Vallée va plus facilement aller vers la CdC du Val d'Eure et Vesgre que sur le Plateau pour trouver son activité. La distinction Plateau/Vallée est historique et géographique. Elle existe en termes d'attraction de bassins de vie mais il n'existe ni fracture, ni logique de démarcation dans la typologie, ni les modes de vie de la population. Il y a parfois plus de similitudes entre St André de l'Eure et la Vallée que St André de l'Eure et les autres communes du Plateau.

Cela étant, mobiliser les habitants du territoire nécessite de promouvoir des activités de proximité. A ce titre, une initiative, autour d'actions ponctuelles, est en cours d'expérimentation. En partenariat avec l'Ufolep et le Meta GE, une soirée multisport a été organisée à Marcilly sur Eure à destination des familles. Cet événement a remporté un vif succès et serait à renouveler.

On constate une majorité d'associations sportives bien qu'il y ait assez peu d'équipements structurants sur le territoire (3 gymnases et 12 terrains de sport). A contrario, les associations culturelles bénéficient d'un relai structurel important fondé sur l'histoire du territoire. En effet, le territoire compte un réseau de 8 bibliothèques, 3 écoles de musique et un musée à rayonnement international. Cet investissement local est similaire à celui de la Communauté de communes qui dispose actuellement de moyens humains (3 intervenantes musicales et une coordinatrice bibliothèque).

En dépit d'équipements nombreux, certains élus souhaitent mettre en place des activités sportives plus spécifiquement pour les jeunes, un public qui n'est pas mobile et qui peut avoir des difficultés à s'inscrire dans une pratique régulière et encadrée. Ainsi, l'expérimentation en cours avec l'Ufolep peut être une solution et peut aboutir à la formation d'une Junior association, dispositif encadré par l'Ufolep. Orienté par des professionnels, les jeunes peuvent prendre en charge le montage d'une association y intégrant leurs valeurs et leurs rythme de vie et ce, dans une logique d'autonomie telle qu'elle est valorisée au sein des chantiers jeunes aujourd'hui.

En effet, depuis sa création, la Communauté de communes La Porte Normande dispose d'un service Enfance-jeunesse. Ce dernier s'est beaucoup développé et recense aujourd'hui 14 structures d'accueil pour les enfants de 3 mois à 18 ans. Elles organisent un événementiel de qualité destiné aux familles du territoire: festival, chantiers jeunes....

L'ensemble de ces structures travaille en commun tout au long de l'année au sein de la « Porte Normande » et plus particulièrement, à l'occasion de « Enfance jeunesse en Fête ». Cette action se déroule sur une journée, autour d'un thème (« la citoyenneté » en 2010). Les structures accueillent les familles autour de jeux et un déjeuner en commun est proposé. Enfance jeunesse en fête pourrait être remaniée et constituer un levier de soutien à la politique socio-éducative du territoire.

### *De la prévention primaire à la prévention secondaire*

Le Projet social de territoire offre la possibilité de passer d'une prévention primaire c'est-à-dire des logiques de lien social et d'animation à un nouveau mode d'intervention: la prévention secondaire. Elle se situe dans l'accompagnement grâce à la mise en oeuvre de réseaux, pour venir en aide aux personnes qui présentent des risques sociaux.

Les indicateurs	Les chiffres clefs du territoire
Etre nouvel arrivant (avoir emménagé depuis moins de 4 ans sur le territoire)	La part des nouveaux arrivants représente 18% des habitants du territoire. St André de l'Eure et le Nord de la Vallée accueillent la plupart des nouveaux arrivants.
Vivre seul	La CCPN compte 21% de ménages d'une personne (contre 27% dans le département). Le chef lieu de canton compte le plus de personnes vivant seules sur le territoire et ce, dans une large mesure puisque 32% des habitants de St André de l'Eure vivent seuls.
Etre une famille nombreuse (avoir au moins 3 enfants)	Il y a 24% de familles nombreuses sur le territoire comme sur le département, soit ¼ des familles.
Etre au chômage	Le taux de chômage de la CCPN était de 9,2% contre 11% dans l'Eure, en 2007. Ce

	dernier et la répartition du nombre de chômeurs a été modifiée par la crise économique, cependant, il faut attendre le prochain recensement INSEE pour disposer d'indicateurs récents.
Avoir de bas revenus (Le seuil bas revenus pris en considération dans les fichiers Caf est de 903 euros, pour un adulte seul, en 2009)	La Communauté de communes compte 19% de personnes ayant de bas revenus (contre 28,5% dans le département). St André de l'Eure augmente la moyenne avec un indicateur de 28%; les autres zones présentent un taux relativement faible, ce qui explique un bon niveau de vie sur la majorité des communes du territoire.

Le territoire connaît des problématiques sociales bien qu'elles restent en marge. En effet, la Communauté de communes observe environ 20% d'habitants ayant des difficultés sociales, le reste disposant d'un niveau de vie correct. Cela étant, la prévention est nécessaire dans un contexte territorial d'une part, influencé par les villes alentours et d'autre part, mettant à jour de nouvelles problématiques notamment autour des jeunes et des seniors.

### **Mise en réseau, communication et information**

Les personnes travaillent difficilement dans une démarche globale de projets par manque de moyens. La coordination des acteurs politiques, institutionnels ou associatifs du territoire est l'opportunité de rendre efficaces les actions et d'éviter leurs effets de seuil. Par ailleurs, le diagnostic a permis de rendre compte de l'isolement d'acteurs et a contrario, de l'émulation créée dans une démarche collective.

La communication et l'information sont primordiales dans une démarche partenariale. Différentes actions doivent être repensées, élargies mais aussi évaluées afin de pouvoir s'adapter aux besoins des acteurs.

- Pérenniser et ouvrir les réunions d'informations aux CCAS sur des champs d'intervention et selon les objectifs communs aux acteurs mobilisés
- Valoriser les outils mis à disposition des habitants par le biais de la CCPN (Info énergie, CDIFF...) mais aussi des communes (permanence Caf...)

Un des enjeux mis en avant par le diagnostic est de constituer des cellules de veille en complément de l'analyse des besoins sociaux réalisée par les CCAS des communes. En effet, la vieille juridique, sanitaire ou encore migratoire permettrait d'identifier et de prévenir les risques sociaux sur le territoire.

Cette opportunité a été plébiscitée autour de deux publics: d'une part, les jeunes via la création d'un Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Six communes se rassemblent afin de constituer des groupes de travail pluridisciplinaires autour de problématiques détectées sur le terrain. D'autre part, les seniors nécessitent la mise en place d'un réseau d'acteurs afin de saisir les problématiques plus spécifiques à ce public.

### **Accompagnement de la jeunesse vers la responsabilité**

En 2006, 37% de la population du territoire a moins de 30 ans et 21% a moins de 15 ans. Par ailleurs, le constat est alarmant: 42% des personnes de plus de 15 ans sur le territoire ne disposent d'aucun diplôme (hormi le Brevet des collèges). En d'autres termes, près d'un jeune sur deux sort du système scolaire sans formation professionnalisante et les autres sont principalement dans une logique de formation courte puisque la plus grande part disposent d'un CAP ou d'un BEP. Ce chiffre INSEE<sup>3</sup> baisse sensiblement en 2007 (40,1%) mais concerne toujours davantage les femmes (44,3%) que les hommes de plus de 15 ans (35,8%)

Ces données interrogent la politique éducative à l'oeuvre sur le territoire. Il n'y a aucun levier direct sur la formation, prise en charge par l'Etat et la Région. Par ailleurs, les établissements scolaires sont parfois réticents à s'investir dans une démarche partenariale. La politique éducative se résume principalement à une approche sectorielle des problématiques puisque la concertation entre les acteurs est restreinte. Les établissements scolaires agissent dans un cadre législatif, les acteurs sociaux sont cantonnés aux dispositifs d'aide et les acteurs de terrain manquent d'outils pour promouvoir une approche globale et pérenne.

Le diagnostic met à jour des problématiques précises, d'une part, en termes sanitaires: les jeunes souffrent d'addictions notamment à l'alcool et le nombre de grossesses précoces augmente, selon un bilan du Réseau local de promotion de la santé. D'autre part, en termes socio-éducatifs, l'accompagnement à la scolarité est pris en charge par l'Education nationale dont le champ d'intervention est limité au cadre législatif mais sans concertation avec le péri-scolaire. Par ailleurs, les parents peuvent être dépassés par cette dimension éducative du fait de leur mode de vie sur le territoire (ex: déplacements

3 [http://www.statistiques-locales.insee.fr/Fiches%5CDL%5CEPCI%5CDL\\_EPCI242700565.pdf](http://www.statistiques-locales.insee.fr/Fiches%5CDL%5CEPCI%5CDL_EPCI242700565.pdf)

professionnels). Ces données interrogent aussi la question de l'emploi, du logement et de la mobilité pour les jeunes adultes sortis du système scolaire. Le diagnostic fait état de jeunes, de 16 à 24 ans, sans emploi mais vivant chez leurs parents et sans aucune prise en charge sociale du fait de leur situation « passerelle ».

La coordination d'acteurs, dans des espaces de rencontres, devient primordiale dans le champ de l'enfance-jeunesse au risque que les générations futures ne reproduisent ces schémas sociaux. Plusieurs solutions semblent se dessiner mais nécessitent un diagnostic approfondi en amont sur les jeunes qui ne constituent pas un groupe homogène (exemple: auprès de la Mission Locale). Cet état des lieux doit être partagé et permettre la constitution de réseaux d'acteurs.

thème	objectifs	Acteurs à mobiliser
Prévention sanitaire	Lutte contre les addictions	CCPN, Education nationale, Conseil général, structure enfance/jeunesse, Réseau local de promotion de la santé, MSA
	Lutte contre les grossesses précoces	CCPN, Education nationale, Conseil général, Sac'ados, Réseau local de promotion de la santé
Prévention socio-éducative	Accompagnement scolaire et/ou professionnel	CCPN, PIC, Education nationale, Mission locale, structure enfance/jeunesse, associations de seniors, asso-récipro, Caf, MSA,
	Soutien à la parentalité	CCPN, Education nationale, Conseil général, Caf, structure enfance/jeunesse, MSA

### **Lutte contre l'isolement des seniors**

Les personnes de plus de 65 ans représentent 14% de la population de la CCPN. On sait par ailleurs, qu'une personne sur deux ayant plus de 80 ans vit seule sur le territoire. Plusieurs causes peuvent être à l'origine de l'isolement: l'éloignement familial est favorisé par le manque d'emploi et de formation, les seniors arrivent sur le territoire pour passer leur retraite à la campagne... Bien que les seniors ne soient pas un public homogène, chaque étape nécessite un accompagnement.

Le territoire compte environ 10 clubs des anciens, 8 associations d'anciens combattants mais également 4 associations d'aide à domicile et 11 comités des fêtes. Ces associations sont réparties de manière relativement équilibrée sur les 24 communes. Par ailleurs, le Conseil général propose des actions saisonnières adaptées aux problématiques spécifiques des seniors dans le cadre du Centre local d'information et de coordination (Cf. Bien Vieillir)

Les communes disposent de moyens adaptés aux seniors notamment à travers le tissu associatif. Cependant, certains professionnels mettent en avant le vieillissement de la population sur le territoire: les plus de 60 ans représentent 20% de la population et les plus de 65 ans, 14%. Bien que les flux migratoires comblient ce déficit aujourd'hui, certaines communes avaient une population en constante diminution. Combiné à l'allongement de la durée de la vie, cela peut renforcer les cas isolés qui ne sont pas toujours clairement identifiés. A ce titre, le Conseil général et la CCPN s'accordent à penser que la commune est l'échelon le plus pertinent du fait de leur proximité.

La solidarité et l'entraide auprès des personnes âgées sont valorisées. L'exemple récent concerne l'aide apportée aux anciens, lors des journées de neige, cet hiver tant par les équipes municipales que de la part des particuliers (voisins ou autres). Cependant, aucun dispositif formalisé de veille et de coordination n'existe sur le territoire pour l'ensemble des seniors et plus particulièrement pour les personnes devenues dépendantes et souvent isolées. Dans ces conditions, le diagnostic identifie une autre cellule de veille à construire, de manière partenariale, afin d'évincer les risques d'isolement, accrus sur un territoire rural pour les seniors. Divers outils existent mais doivent être explorés: liste canicule des communes, liste des plus de 60 ans du CLIC, les associations...

### *Du maintien de la population à l'accueil des nouveaux arrivants*

Le territoire connaît des problématiques sociales mais elles restent en marge. Dans ces conditions, l'objectif est d'améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population. En tant que bassin de vie, la Communauté de communes est confrontée à deux problématiques: la question du logement en tant que lieu de vie et la question des déplacements au regard de la mobilité professionnelle en particulier.

### **Adapter les logements aux âges de la vie**

Les logements appartiennent principalement aux personnes qui les habitent. En effet, 82% des habitants sont propriétaires



de leur lieu de vie. La population dispose donc d'un niveau de vie suffisant pour répondre à l'investissement que représente l'achat d'une maison et qui plus est, souvent grande. Par ailleurs, 18% des logements sont habités par des locataires. Une solution rare sur le territoire comparée à la moyenne départementale qui compte 34%, soit 2 fois plus de locations. Mais encore, les élus estiment le coût des mensualités exorbitant: une maison de cinq pièces est louée plus de 1000€.

Bien que cela représente un budget important pour les ménages, qu'en est-il des familles ayant des difficultés économiques? Le diagnostic met en avant deux constats: D'une part, les personnes peuvent bénéficier du parc de logements HLM. Bien qu'il existe, ce dernier ne représente que 4% des logements contre 16% à l'échelle départementale. Mme la Conseillère Générale explique que « nous sommes montrés du doigt » dans ce domaine. Cette donnée indique la méconnaissance ou la réserve des élus, sur ce type de logement pouvant favoriser l'arrivée de populations en difficultés sociales. Elle indique également les difficultés à bâtir dans un contexte immobilier en inflation. En effet, la construction de nouveaux logements est rendue difficile tant pour les bailleurs sociaux que les promoteurs privés compte tenu de la pression foncière.

Une information claire doit être mise en place auprès des élus par le biais d'études ou de rencontres thématiques (exemple: le pass'foncier) comme dans le cadre des réunions d'informations des CCAS. L'enjeu est de faciliter les rencontres entre les acteurs (constructeurs, mairie, habitants) afin de rendre possible les projets de construction dans les communes. Il s'agit de maintenir la population notamment les jeunes, source de renouvellement démographique mais aussi et les personnes âgées, porteur de l'histoire locale sur le territoire, au-delà de l'accueil de nouvelles populations. La politique du logement est garante de la mixité sociale, source de dynamisme pour un territoire.

### **L'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants**

Les nouveaux habitants représentent 18% de la population. Le territoire propose des conditions de vie attractives puisqu'environ 50% des ménages sont installés depuis 10 ans au moins, dans le même logement. Cependant, les communes sont-elles en capacité de parler d'« intégration » des populations?

Le diagnostic met à jour la nécessité d'un accompagnement auprès de ce public au delà des dispositifs d'animation. Dans un premier temps, en amont, avant que les ménages ne soient installés. Les demandes d'installation ne peuvent être quantifiées aujourd'hui car aucun registre ou suivi n'a été formalisé. Or, l'attractivité du territoire doit être mesurée par le biais d'indicateurs afin de saisir son importance mais aussi son évolution.

Un travail plus général sur l'accueil peut être mené. En effet, l'accueil peut concerner les nouveaux habitants mais aussi les entreprises ou encore les artisans. Dans ce cadre, un partenariat est initié avec le Réseau rural de Haute-Normandie et le Lycée E. de Chambray qui proposent une réflexion collective et des outils sur cette thématique.

Dans un second temps, un travail en aval est nécessaire pour permettre l'accueil puis l'intégration des ménages sur notre territoire. Des initiatives communales existent comme les réunions d'accueil au mois de Septembre dans la commune de St André de l'Eure par exemple. Les 24 communes sont confrontées à cette thématique, c'est pourquoi des outils communautaires peuvent être créés à partir d'une cellule de veille qui définirait les besoins et attentes de cette population, par exemple, un livret d'accueil, un système de parrainage avec le voisinage... Cette opportunité est également l'occasion de rendre compte des qualités mais aussi des contraintes de la vie sur un territoire rural comme, par exemple, les capacités socio-économiques des ménages à se loger et à être mobiles.

### **Le covoiturage**

Nous avons fait le calcul pour une famille issue de la « norme territoriale » c'est-à-dire sans difficultés socio-économiques particulières. Elle est propriétaire d'une grande maison au sein de laquelle il faut envisager des travaux. Par ailleurs, les parents travaillent en dehors du territoire et comptent 40min par trajet (soit St André de l'Eure jusqu'à Mantes la Jolie). Si nous nous référons à un barème fiscal établissant le prix de revient kilométrique en 2004, une voiture de 4CV faisant 25000 Km par an, coûte 6650€ et une voiture de 6CV coûte 8225€. Disposant de deux véhicules, cette famille dépensera annuellement environ 15000€ pour ses déplacements, l'équivalent d'un salaire par mois sans avoir commencé les travaux de rénovation de la maison.

Le diagnostic met en avant la forte mobilité de la population sur le territoire. Les déplacements domicile-travail se cumulent aux autres besoins de transport: faire les courses, amener les enfants à l'école, à la garderie... Cela oblige ou encourage les habitants à avoir un bon niveau d'équipement. Dans ce cadre, il permet aussi de s'interroger sur les catégories de population qui ne sont pas mobiles. 20% de la population ne dispose pas de véhicules motorisés selon l'INSEE et à ce panel, s'ajoute aussi les personnes qui rencontrent, de manière générale, des difficultés pour se déplacer.

Dans ces conditions et au regard du diagnostic, l'enjeu est de promouvoir des solutions de type « solidaire » dans le but de permettre à chacun de se déplacer et ce, dans un souci de développement durable. En France, 80% des automobilistes sont seuls au volant de leur véhicule. Dans ces conditions, les coûts de déplacement, les embouteillages, les problèmes de stationnement et la pollution restent à la charge du seul conducteur.

Des solutions existent tels que le covoiturage. Divers communes de la CCPN pourraient s'inscrire dans ce dispositif compte-tenu des flux de déplacements qui traversent le territoire. Par exemple, Prey a enregistré 5000 véhicules/jour avant la déviation. Mais encore, les différentes enquêtes montrent que certaines catégories de personnes seraient intéressées par ce dispositif: les personnes âgées, les personnes handicapées mais aussi des actifs qui utilisent les transports ferroviaires à partir de Bueil ou Houdan. Des espaces de rencontres ainsi que des plateformes de stationnement pourraient être proposés dans le cadre d'actions partenariales.